

# Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie



Société des antiquaires de Picardie. Auteur du texte. Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie. 1861.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

### CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.
- 4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.
- 5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.
- 6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

# SEIGNEURS ET GOUVERNEURS

### DE HAM

Par M. CH. GOMART,

Membre titulaire non résidant.

En comparant la liste des anciens seigneurs de Ham donnée par le père Anselme, dans son Histoire généalogique des grands officiers de la couronne de France, t. Ier, p. 54, avec celle fournie par Claude Emmeré, dans L'Augusta Viromanduorum illustrata, page 141; celle présentée par Collictte, tome 2, page 123, de ses Mémoires pour servir à l'histoire du Vermandois; les notes manuscrites de Dom Grenier, 2º liasse du 16º paquet — 5º liasse du 12º — 10º liasse du 17º; — La notice sur la ville et le château de Ham par M. de la Fons de Mélicocq, imprimée dans le tome 2 des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, on voit combien il est difficile de suivre d'une manière à peu près certaine la filiation des sei-

gneurs de Ham, puisque des auteurs si recommandables diffèrent complètement entre eux.

L'étude des chartes citées par Dom Grenier; celle des archives de l'Empire (autant qu'il nous a été permis de les consulter); celle des archives de l'Hôtel-de-Ville de St.-Quentin; l'Histoire manuscrite de Chauny, par le père Labbé (1715); quelques notes manuscrites de Quentin De la Fons, nous ont fourni des documents que nous avons cherché à utiliser, et que nous publions ici pour servir à l'histoire des anciens seigneurs de Ham.

Un des plus vieux documents qui fassent mention de Ham est Li roman de Garin de Loherain, chanson du geste par Jean de Flagny. Ce poëme écrit vers le xiº siècle, nous rapporte que Begon de Belin, paladin du roi Pépin, s'avança à la tête de 4,000 arbalétriers et 500 chevaliers, vers Chauny dont il prit le château; de là, ce guerrier s'empara de Ham sans résistance (1), puis il alla vers Roye où il y eut un tel combat qu'un grand nombre de chevaliers furent tués ou faits prisonniers; le château de Roye fut abandonné par les ennemis. Begon s'achemina ensuite vers Montdidier dont il ravagea les faubourgs, sans pouvoir prendre le château; puis vers Clermont qu'il prit et pilla, envoyant les prisonniers à Paris, enfin il revint en arrière vers Péronne, poursuivant ses ennemis qui finirent par se mettre à sa merci;

- (1) « De ci à Ham ne prenne en ques fin;
  - « Mais cil dedans ont la nouvelle oï,
  - « Nes atendirent, ainsois en sunt forci
  - « Begons y entre sans nes un contredit. »

alors il retourna tout droit à St.-Quentin qu'il fit entourer de fossés avec palissades.

Ce récit, qui paraît être la version d'un roman plus ancien que le xie siècle, puisqu'il est question du roi Pépin qui régnait au milieu du vine siècle, est bien vague en ce qui concerne Ham; cependant on peut en conclure que cette ville était déjà un poste militaire sous Pépin.

## Seigneurs de Ham.

La tige des toparques ou seigneurs de Ham est une branche de la grande maison des comtes de Vermandois, qui descendait elle-même, en ligne masculine, de Charlemagne. Cette toparchie fut sans doute une portion demembrée du comté de Vermandois dont elle faisait partie.

Symon (986), seigneur et châtelain de Ham (castellanus), issu de la grande maison des comtes de Vermandois, est regardé comme le chef de la tige des seigneurs de Ham. Il signa, en 986, avec Albert I<sup>er</sup>, comte de Vermandois, la charte de fondation de l'abbaye de Saint-Prix (1).

Yves (1055-1076), Yuo Hamensis, succéda à Symon, son père. Il donna Cugny aux religieux d'Homblières et à l'église de Noyon une terre considérable, Eremburgum, en 1055. Il contribua largement à la fondation de la collégiale de Nesle, et il fut témoin, en 1076, à une charte qu'Hébert IV, comte de Vermandois, souscrivit en faveur de l'abbaye de St.-Prix (2).

Le 12 mars 1089, Yves, seigneur de Ham, donna aux

<sup>(1)</sup> Aug. Virom. illust. par Emmeré. Preuves, p. 33.

<sup>(2)</sup> Aug. Virom illust. pai Emineié. Preuves, p. 38.

chanoines de Noyon une femme serve, donation approuvée par Odon, seigneur de Ham, son fils (1).

Odon I<sup>er</sup> (2), (4060 - 1089), fils de Yves, paraît vers 1060 dans une charte de l'abbaye d'Homblières, avec sa femme Emma. Il vivait encore, ainsi que son père Yves, en 1089.

Odon II, (1108-1144), Hamensis castelli dominus, surnommé Pied-de-Loup (Pes lupi) seconda les efforts tentés par l'église pour sortir des désordres où l'avait jetée l'invasion des monastères par les laiques, il se dessaisit, en 4108, (3) avec le consentement de sa femme Louise, entre les mains de Baudry, évêque de Noyon, de la possession laïcale de l'église de Notre-Dame de Ham, à la charge qu'on substituerait dans son église des chanoines réguliers à la place des séculiers qui l'occupaient depuis sa fondation. Philippe Ier, roi de France, et Hugues-le-Grand, comte de Vermandois, approuvèrent cette charte. Le pape Pascal II érigea la même année l'église de Ham en abbaye de l'ordre de St.-Augustin.

Vers 1130, Odon suivait Raoul, son seigneur, au siége de Coucy que Louis-le-Gros entreprenait pour châtier Thomas de Marle, le plus turbulent et le plus hautain des seigneurs de France. Odon paraît encore dans le cartulaire de Corbie en 1144, avec Anselme d'Amiens, Gérard de Picquigny, Bernard de Moreuil, Nivelon de Villers, Remond de Roye et Jacques de Guise, cheva-

<sup>(1)</sup> Mss. de Dom Grenier, 16º paquet, 2º liasse.

<sup>(2)</sup> Ode, Eudes, Oudard, signifie riche, dans les anciens dialectes de la langue tudesque.

<sup>(3)</sup> Aug. Vir. illust., par Emmeré, p. 140.

liers. A cette époque florissaient Wautier, châtelain de Ham et Alard de Ham, chevalier.

GÉRARD, (1144-1145), fils d'Odon Pied-de-Loup, (1) approuve la donation solennelle faite, en 1144, par la branche et le gazon (per ramum et cespitem), de la dixme d'Ablincourt à l'abbaye d'Homblières par Oda, femme de Robert de Roupy, lorsqu'elle présenta à l'abbé Hugues ses enfants pour être moines, en présence de Raoul, comte de Vermandois et des jurés de Ham. L'année suivante, 1145, il céda à l'église St-Nicolas en Arrouaise, ses pâturages de Margères près Douilly, du consentement de sa femme Marguerite et de son frère Lanscelin (2). C'est vers cette époque qu'on rencontre les premières traces de l'affranchissement politique de la ville de Ham; ses habitants avaient déjà une commune en 1145, puisque leur maïcur, nommé Robert le Chasseur (Robertus venator), paraît dans cette charte de 1145.

Du temps de Gérard vivaient Roger, châtelain de Ham et de Péronne (3), et Mathieu de Ham.

Lanscelin, (1160), frère de Gérard était toparque de Ham en 1160, puisqu'il signa cette année la donation d'une terre, faite à l'abbaye de Ham (4).

Opon III, (1177-1188), fils de Lanscelin et non de Gérard qui était son oncle, fit une donation en 1177 aux abbayes de Ham et de Prémontré. Dans le sceau qu'on

<sup>(1)</sup> Aug. Vir. illust., par Emmeré, p. 160.

<sup>(2)</sup> Arch. de l'Abbaye de Corbie, armoire 6. Liasse 102, nº 2.

<sup>(3)</sup> Arch. de St.-Corneille de Compiègne. Charte de 1112.

<sup>(4)</sup> Mss. Don Grenier, 16e paquet, no 2.

trouve à cette donation, Odon paraît à cheval, tenant d'une main l'épée haute et de l'autre son écu sur lequel on ne distingue pas d'armoiries. On lit autour : Sigill domini Odonis de Ham. Sa femme Élisabeth, ses frères Gérard, Simon et Lanscelin, ses enfants Odon et Gautier, sont nommés dans la donation de 1177. Il fit encore d'autres donations à St.-Barthélémy de Noyon en 1181, à l'abbaye de Corbie en 1182; dans le sceau de cette dernière charte l'écu d'Odon porte un croissant (1) ce qui semblerait indiquer qu'il avait suivi Philippe d'Alsace en Terre-Sainte en 1177.



Sceau du Mayeur de Ham en 1223.

(1) Chartes de l'abbaye de Corbie, citées par Dom Grenier



Contre-Sceau de la commune de Ham. (Tête de St-Vaneng.)

Odon III, régularisa en 1188, par une charte de commune, les libertés et franchises dont jouissaient les habitants de Ham dès avant 1144. Cette concession faite avec le consentement de ses frères Gérard et Simon et de ses enfants, fut passée à Ham en présence de Philippe d'Alsace, comte de Flandre et de Vermandois (1).

Odon IV, (1200-1234), se croisa en 1200, en même temps que Hugues de Vermandois, son suzerain, et partit avec la noblesse de Flandre et de Vermandois pour l'Orient sous les ordres de Beaudouin IX, comte de Flandre; il prit part, en 1202, à la prise de Constantinople, mais plus tard, en 1205, il battit en retraite sous les murs d'Andrinople, avec 25 autres chevaliers ce dont il eut grand blasme de ses compagnons d'armes, au dire de Ville-Hardoin (2).

De son temps Wautier, châtelain de Ham, ayant pris la croix, confirma avant son départ en 1202, aux cha-

<sup>(1)</sup> Aug. Vir. illust., par Emmeré, p. 169

<sup>(2)</sup> Chronique de Ville-Hardoin, par Buchon, t. III, p. 166.

noines de Ham, l'aumône d'Algrin, son père (1). Odon fonda en 1212, la chapelle de St.-Laurent de Foreste (2); il approuva la fondation de la chapelle St.-Étienne faite par Marie, sa fille, dans la basse église de Notre-Dame de Ham pour servir à la sépulture de la famille des seigneurs de Ham.

Odon fit hommage lige de sa terre de Ham au roi Philippe-Auguste, en mars 1214. L'année suivante, il s'engagea à payer à Philippe-Auguste 100 livres parisis, si Beaudoin du Praet, chevalier, venait à prendre parti contre lui ou contre son fils (3).

Il fonda son anniversaire en l'église de Biars, en 1216 (4). Dans son sceau il parait à cheval tenant l'épée dans la main droite et de l'autre son écu chargé de trois croissants. Le seigneur passe pour avoir reconstruit le château de Ham dans le style de la grande époque féodale. C'est lui qui fit creuser le vaste fossé qui sépare le château de la ville (5), et qui l'isole complètement de l'esplanade. Ce fossé fut, non seulement défendu par des galeries voûtées établies dans toute sa longueur, mais encore baigné par les eaux de la Sommette et de la Benne, qui, retenues par des barrages établis dans l'intérieur du château, inondèrent les abords de la place. Ces hautes murailles ainsi baignées d'eaux profondes rendaient l'accès de la forteresse fort difficile.

- (1) Mss. Dom Grenier, 16e paquet, 2e hasse.
- (2) Mss. de l'Histoire de Chauny.
- (3) Arch. imp. Trésor des chartres. J. Reg. 359, nº 151.
- (4) Mss. de l'Histoire de Chauny.
- (5) Aug. Vir. v'lust., par Emmeré, p. 141.

En 1220, Odon fait la donation à l'église St.-Éloy de Noyon (1) d'une maison sise à Ham, in vico pontis, in parrochiá S. Sulpitii.

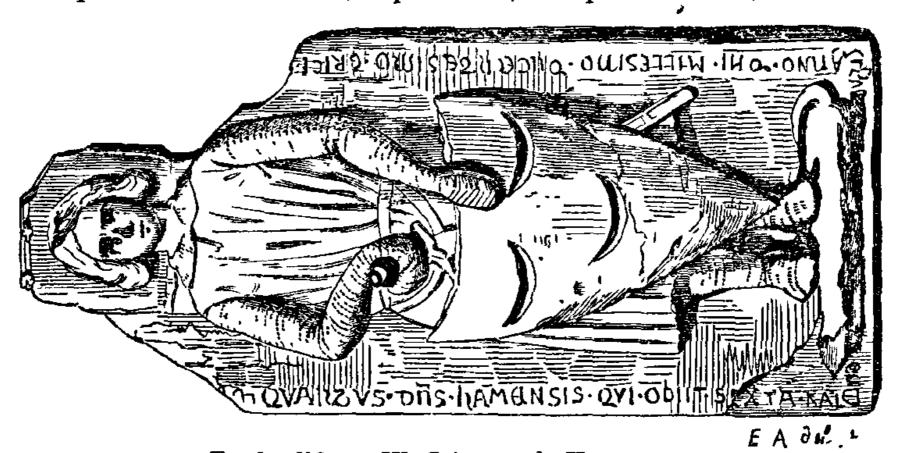
Au mois de juin 1223, Odon IV (Ligius) promit de rendre au roi Philippe et à ses successeurs le château de Ham à grande et à petite force à son mandement. Cette pièce, qui se trouve aux archives de l'Empire (2), montre que la baronnie et la châtellenie de Ham (baroniam suam et castrum de Hamo), tenues par Odon, étaient alors fort importantes. Elles se composaient, d'après cette charte, des hommages des seigneurs suivants: Odon, de Fayel; — Jean, de Roye; — Florent, d'Hangest; — Pierre, de Faillouël; — Béatrix, de Montescourt; - Renouard, de Bretigny; - Oudart, de Sommette; — Le châtelain de Ham; — Aubert Chien (Canis), de Framerville; — Oudart, de Morcourt; — Gauthier, de Vendeuil; — Hugues, de Bethencourt; — Jean, son fils; — Jean, de Villette et son frère; — Gaudefroid, de Brouchy; — la femme de Gobert, de Brouchy; — Raoul, d'Ollezy; — Jean, comte de Brouchy; — sa mère, Godde de Beauvois; — Grégoire d'Aulnois; — le fils d'Oudard, de Flavy; - Gauthier, de Gibercourt; -Jean, de Marcy; — Hugues, d'Offois; — Guidon, prévôt d'Offois; - Godefroid, de Liez; - Colin Venator, fils de Pierre d'Estourmel; — Joscelin, de Flavy; — Mathieu, de Lehéries; - Gaudefroid, de Combles; - Guerric, de Pithon; — Hugues, d'Aulnois; — Gauthier, d'Eppéville; — Mathieu, de Gossencourt; — Jean, de

<sup>(1)</sup> Arch. de l'Empire. Sect. hist. K. 185. 2. 7.

<sup>(2)</sup> Reg. Philip.-Auguste, fo xxxIIII, col. 2.

Mone; — Louvet, de Gossencourt; — Jean, Witerset; — Renaud, de Magny; — Renouard, de Dury; — les enfants de Jean Cruche; — Beatrice, de Montescourt; — Colard, de Bretigny; — Raoul, de Brocourt; — Symon, de Dallon; — Guillaume, d'Origny; — Godefroid, de St.-Quentin; — Guillaume, d'Essigny.

Odon, mort le 26 septembre 1234, fut enterré dans la crypte (chapelle St.-Étienne) de l'église de l'abbaye de Notre-Dame de Ham, église qui est devenue aujourd'hui la seule paroisse de cette ville. Sa tombe, que nous donnons ici, représente, sculpté en relief, Odon



Tombe d'Opon IV, Seigneur de Ham. 1234.

couché sur le dos, la tête nue, posée sur un coussin; son corps, de grandeur naturelle, est entièrement revêtu de la côte de mailles, recouverte d'une tunique sans manches, le capuce tressé en mailles, rabattu sur le col, laisse voir la figure d'Odon complètement rasée, comme au temps de St.-Louis; de la main droite, le châtelain saisit son épée qu'il paraît prêt à tirer du fourreau, et

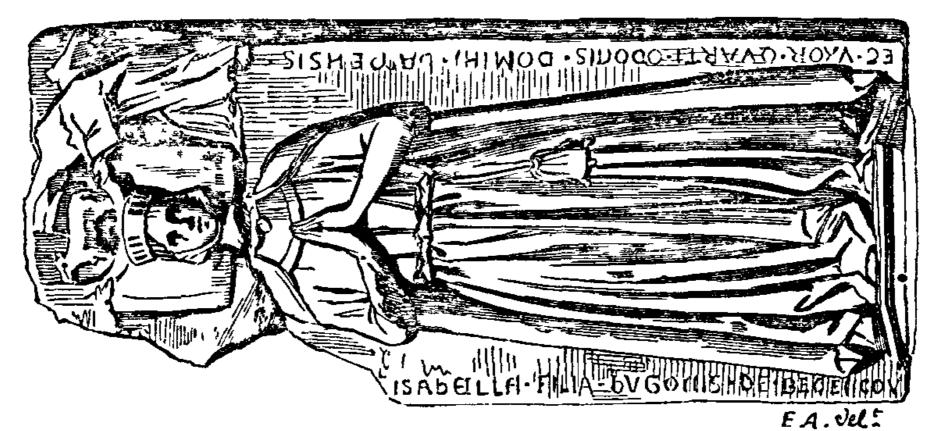
de la main gauche il s'appuie sur son écu qui porte d'or à 3 croissants montans de gueules posés 2 et 1; ce sont ses armes et elles ont été depuis celles de sa famille. Ses pieds, chaussés d'éperons, reposent sur un chien, symbole funéraire fort connu.

On lit autour de cette pierre l'inscription suivante gravée en creux en caractères du xiiie siècle :

..... ODO QVARTVS DNS HAMENSIS QVI OBIIT SEXTO KALEN-DAS OCTOBRIS ANNO DNI MILLESIMO DVCENTESIMO TRIGESIMO (QUART...).

..... Odon IV, seigneur de Ham, qui mourut le six des calendes d'octobre (1) l'an du seigneur mille deux cent trente (quatre).

Sa femme, Isabelle de Béthencourt, fut aussi enterrée à côté de son mari. La pierre tumulaire de la noble châtelaine, qui est à côté de celle de Odon IV, la représente dans le costume des grandes dames du xiiie siècle. Sa tête, ceinte d'une couronne enchassée de pierreries, repose sur



Tombe d'Isabelle de Béthencourt, femme d'Odon.

(1) 26 septembre 1234.

un coussin au dessus duquel on voit, dans un écusson soutenu par deux anges ailés, vêtus de robes, un agneau nimbé, symbole du Christ, tenant avec le pied, un petit étendard.

Isabelle est vêtue d'une très longue robe flottante, dont les draperies de bon goût annoncent un sculpteur habile. La taille est serrée par une ceinture ornée de pierreries à laquelle pend l'escarcelle. Les manches de la robe sont justes; les deux mains sont jointes et relevées. Sur les épaules est jeté un manteau retenu par une riche agraffe placée sur la poitrine.

On lit autour de la pierre l'inscription suivante:

.... ISABELLA, FILIA HVGONIS DE BETHENCOVRT ET UXOR QVARTI ODONIS DOMINI HAMENSIS...

Isabelle de Béthencourt est issue des seigneurs de Béthencourt-sur-Somme, alliés aux premières familles du Vermandois. Cette famille était au xie siècle en grande renommée à la cour du roi Henri Ier; elle avait à Béthencourt un château solide et bien assis pour défendre le passage de la Somme de l'ancienne chaussée de Bavai à Beauvais. Ce château dont il est quelquefois question dans l'histoire, exista jusque sous le règne de Louis XIII.

Odon V, (1234-1260), fait hommage au roi pour sa terre de Ham en 1234 (1); il est nommé dans un titre de l'inventaire du trésor des chartes en 1240 avec Odon de Fayel, près St.-Quentin; Baudoin de Praet; Hellin de Waurin; Dreux de Moy; Jean de St.-Simon; Manasses de Mello et Jean de Coudun, chevaliers. Il fonde

<sup>(1)</sup> Arch. imp. Reg. très. des chartes, côté xxxi, partie milit. nº 26.

une chapelle à St.-Prix en 1242. Il donne en 1260 à Jean, son fils, quelques héritages qu'il avait à Bucy, près Noyon (1). Sa femme Hellovis ou Héloïse, dame de Catheu, est nommée dans cette donation.

Jean I<sup>er</sup>, (avant 1241), surnommé le *Vieux*, scigneur de Ham, fils d'Odon V, fait aveu au roi en 1241, et donne aux religieux de l'abbaye de Ham la scigneurie de Pithon. Il eut un fils de son nom, qui fut père de Baudouin de Ham, bienfaiteur de la collégiale de St.-Quentin.

JEAN-CHARLES II, (1244 - 1259), surnommé le Jeune, seigneur de Ham, transigea le 8 décembre 1244 avec l'abbaye de Ham pour les terres et seigneurie de Pithon. Il vendit en 1248, du consentement de Marie sa femme et de Jean, son fils, à l'abbaye de Corbie, quatre muids de blé sur le moulin de Sancourt. Il fit don en 1256 (2), à l'église de M<sup>gr</sup> St.-Éloy de Noyon, de dixmes et vendanges assises sur une terre du terroir d'Oroir. Il vendit encore à la même abbaye le majorie de Chérisy en 1259.

Jean III, (1275-1283), seigneur de Ham, écuyer, fils de Jean le Jeune, ratifia en 1275 la vente faite à Colard de Sailly, écuyer, par Jean de Villers, écuyer. Il vendit à l'abbaye de Ham, en 1276, les deux moulins de cette ville situés sur la Somme, du consentement de son père (3). Il confirma en mars 1283, l'acquisition d'une maison à Flamicourt.

Opon VI, (1291 - 1313), seigneur de Ham et de Marteville; il eut deux femmes, la première nommée Mar-

<sup>(1)</sup> Arch. imp. Reg. du trésor des chartes, côté xxx.

<sup>(2)</sup> Arch. de l'Empire. K. 185. 2. 11.

<sup>(3)</sup> Arch. de l'Empire, trés. des chartes, car. 395, nº 152.

guerite, laquelle légua avant 1291, aux religieuses de Genlis, un muid de blé de rente. La seconde, appelée Dorée, était veuve en 1313. Odon avait confirmé, en 1294, à l'abbaye de Ham les cens et revenus qu'elle possédait.

Oudant Ier, (4313-4326), seigneur de Ham, plaidait à Paris en 4313, juge en la Cour de St.-Quentin en 4324, 4325 (1), épousa Isabelle de Heilly, dame d'Athies et de Marteville. Cette dame, dont une pierre tombale nous a conservé la figure, a la tête couverte d'un béguin qui retombe sur les épaules; une ample et longue robe lui enveloppe le corps, les mains sont jointes sur la poitrine, les bras portent des doubles manches, l'une est collante, l'autre ouverte au coude laisse voir les croissants brodés sur la doublure du vêtement. Les pieds de la dame sont appuyés sur deux lévriers garnis de caparaçons.

Oudart II, (1326-1348), seigneur de Ham, conseiller du roi, gouverneur du bailliage d'Amiens, juge en la cour de St.-Quentin, fait foi et hommage en 1326, pour la baronnie de Ham. Sa femme, dont nous n'avons pas trouvé le nom, était la mère de la dame de Souastre. Il fit un accord avec le maire et les jurés de Ham, le 23 octobre 1329 en présence de Jehan Blondel, bailli de Vermandois, envoyé par le roi Philippe VI (2). Il s'obligea en 1337 à faire tenir au roi le quart de l'assiette du vin mise sur la ville de Ham (3).

Il sut député, commissaire en 1343, avec Ferry le

<sup>(1)</sup> Arch. comm. Cartulaire de la ville de St -Quentin.

<sup>(2)</sup> Archives de Ham, liasse AA. 1, travée 1.

<sup>(3)</sup> Arch. de l'Empire. Trésor des chartes, 1 cart. 36.

Coich, chevalier, pour connaître et punir les coupables de la rébellion arrivée à Orléans et autres villes voisines. Il confirma une donation faite à l'abbaye de Ham par un habitant de Ham en 1344 (1). Il consentit en mai 1348, à un traité fait entre Jean de Châtillon son parent et les religieux de Ham. Il avait en 1347, le soin des munitions des places et frontières de Picardie (2).

Il ne vivait plus le 27 septembre 1349. — De son temps vivaient Guillaume de Ham, en 1316, — Michel de Ham, en 1326, — Robert, de Ham, (frère de Oudart I) et Marguerite, en 1330, — Thomas de Ham, en 1338 (3).

Jean IV, (1349-1374), est le dernier seigneur de Ham, de la famille des comtes de Vermandois.

Il fut emprisonné à St.-Quentin par le bailli de Vermandois, en 1350, et envoyé à Laon pour certains crimes et maléfices qui lui étaient imputés (4); son frère Ferry de Ham, chevalier, accourut bientôt avec des hommes d'armes, força la tour de Laon et délivra le prisonnier. Le roi pardonna cette violence, à la prière du duc de Brabant, en mai 1350, à la condition que Jean le servirait avec 10 hommes d'armes à ses frais et dépens, pendant onze jours dans la guerre qu'il avait alors.

Jean IV, fit, en 1355, un accord avec le maieur Jean Carton et les jurés de Ham touchant les vins, le sel, le

<sup>(1)</sup> Arch. de l'Empire. K. 185, 13, 3.

<sup>(2)</sup> Mss. de l'Histoire de Chauny.

<sup>(3)</sup> Ibid.

<sup>(4)</sup> Trésor des chartes. Reg. LXXVIII, pièce 11 ° XI IIII XX, — pièce XXV et III ° XXII.

mesurage des laines. Cette pièce, écrite sur parchemin, porte le sceau du seigneur en cire verte à l'écusson chargé de trois croissants (Arch. de Picardie, tome 2, p. 242). Il faisait le 26 mai 1367 aveu et dénombrement pour raison de la ville de Ham, tenue en fief du roi à cause de la châtellenie de St-Quentin (1). Il eut pour femme Marie de Pottes qui, après sa mort, se remaria à Drogon, dit Galehaut, chevalier, seigneur de Villers et Seraucourt, qui lui-même était veuf de la dame de Villers.

Jean IV, avait pour frères Hector de Ham, seigneur de Douilly; Odon et Nicolas, chanoines de St.-Quentin; Baudoin de Ham, seigneur de Dury. (Anselme, t. 1, p. 56). Un arrêt de 1351 désigna le seigneur de Ham pour l'un des six pairs du comté de Vermandois (2).

Jean eut deux filles, Jeanne et Marie. On dit sans preuves que cette dernière fille de Jean épousa Enguerrand VII, sire de Coucy.

ENGUERRAND VII, (1380). La seigneurie de Ham passa dans la maison de Coucy, probablement par l'achat qu'en fit, vers 1380, Enguerrand VII; du vivant de sa première femme Isabeau d'Angleterre, qu'il avait épousée en 4365. C'était un homme d'un grand mérite suivant le témoignage des historiens du temps. Il avait été livré, en 1360, en ôtage pour la rançon du roi Jean, fait prisonnier à la bataille de Poitiers, et il était en 1380 gouverneur général de Picardie.

<sup>(1)</sup> Arch. imp. Sect. adm. PP. 6. 1re partie J 200. vo.

<sup>(2)</sup> Dom Grenier, 14e paquet, portefeuille 1, caluer 30, fe 322.

Le roi voulut l'honorer de la charge de connétable de France, après la mort de Duguesclin, mais il refusa cet honneur et n'accepta que la fonction de grand boutillier de France. Il accompagna le comte de Nevers dans le voyage de Hongrie, demeura prisonnier des Turcs à la journée de Nicopolis, en 1396, et mourut à Burse le 18 février 1397. Son sceau porte un homme armé qui tient de la main droite une lance avec bannière et de la gauche un écusson écartelé, au 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> vairé, au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> fascé.

Marie de Coucy, (1383), dame de Ham, sa fille du premier lit, avait épousé en 1383 Henri de Bar, sire d'Oisy, qui fut tué peu de temps après avec son beaupère, en 1396, à la bataille de Nicopolis.

Après la mort de son mari, Marie de Coucy vendit, le 15 novembre 1400, à Louis I<sup>er</sup>, duc d'Orléans, frère du roi, une partie de ses riches domaines. Elle mourut peu de temps après, en 1404, empoisonnée, si l'on en croit l'histoire du religieux de St.-Denis.

La seigneurie de Ham fut donnée, le 22 mai 1404, par le roi Charles VI, au duc d'Orléans son frère, en supplément d'appanage, avec réserve de l'hommage (1). Mais des lettres-patentes du roi révoquèrent ce don en novembre 1407 (2).

La seigneurie de Ham retourna en 1408, par arrêt de la haute cour, à Isabelle de Coucy, sœur d'un autre lit de Marie de Coucy (3), au préjudice de Robert de Bar,

<sup>(1)</sup> Arch. imp. section historique. K. 55, nº 26.

<sup>(2)</sup> Arch. imp. Trésor des chartes. J. 359. nº 27.

<sup>(3)</sup> Enguerrand VII, avait épousé en 2es noces, en 1382, Isabeau de Iorraine.

son neveu, fils de Marie de Coucy et de Henri de Bar.

Isabelle de Coucy, mariée à Soissons, le 23 avril 1409, au comte de Nevers, mourut peu de temps après, en 1411. Robert de Bar, par la mort d'Isabelle de Coucy, rentra dans la propriété du domaine de Ham et rendit hommage au roi le 16 août 1413 pour la châtellenie de IIam (1). Il avait épousé, le 6 février 1409, Jeanne de Béthune, alors âgée de 11 ans. En 1413, il en eut une fille, Jeanne de Bar. Peu de temps après, 1415, il fut tué à la bataille d'Azincourt.

Jeanne de Béthune, veuve très jeune (17 ans) de Robert de Bar, riche de beaux domaines et de la seigneurie de Ham, se remaria le 23 novembre 1418, sous l'influence du duc de Bourgogne, avec Jean de Luxembourg, seigneur de Beaurevoir, puis comte de Ligny et de Guise, chevalier de la toison d'or, qui tenait le parti des Bourguignons. Ce fut lui qui vendit aux Anglais pour la somme de dix mille livres Jeanne d'Arc, sa prisonnière, après l'avoir tenue en captivité dans les châteaux de Beaulieu, Ham et Beaurevoir.

Il mourut, en 1440, au château de Guise, n'ayant pas cu d'enfant de Jeanne de Béthune. Il fut enterré à Cambrai.

Le roi Charles VII avait confisqué ses biens parce qu'il tenait le parti des Anglais, mais, en septembre 1441, il en rendit la jouissance à sa veuve Jeanne de Béthune.

Jeanne de Bar, fille de Jeanne de Béthune, mariée depuis 1435, à Louis de Luxembourg, entra en possession

<sup>(1)</sup> Arch. imp. sect. adm. P. P. L.

de la seigneurie de Ham, après la mort de sa mère, en 1450.

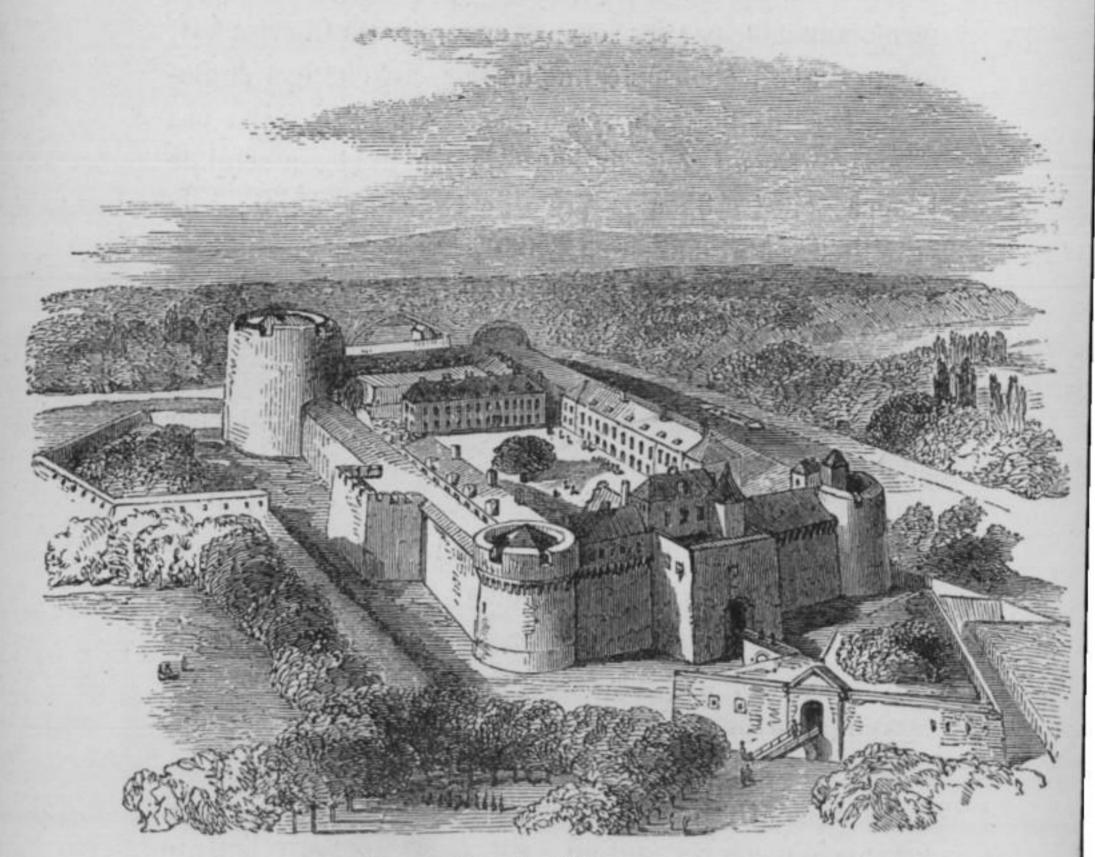
Louis de Luxembourg, comte de St.-Pol, était déjà recommandable par ses services envers le roi Charles VII, lorsqu'il avait épousé Jeanne de Bar, au château de Bohain, le 16 juillet 1435. Son mariage ne l'empêcha pas de se trouver au siége de Pontoise, en 1441; à celui de Dieppe, en 1443; à la prise de Caen, en 1450; à la bataille de Montlehéry, en 1465.

Jeanne de Bar, mourut en 1462, et en 1464 Louis de Luxembourg épousa Marie de Savoie, cinquième fille de Louis, duc de Savoye, et sœur de la reine de France.

Après ce mariage, le roi Louis XI, pour s'attacher plus intimement son beau-frère, le comte de St.-Pol, le nomma connétable de France, le 5 octobre 1465. Pendant cette période de sa haute fortune, Louis de Luxembourg augmenta considérablement les fortifications du château de Ham, il fit changer l'entrée du fort autrefois placée dans la tour carrée de la courtine du Nord et il la remplaça par l'entrée actuelle dont il couvrit l'approche par un ouvrage avancé.

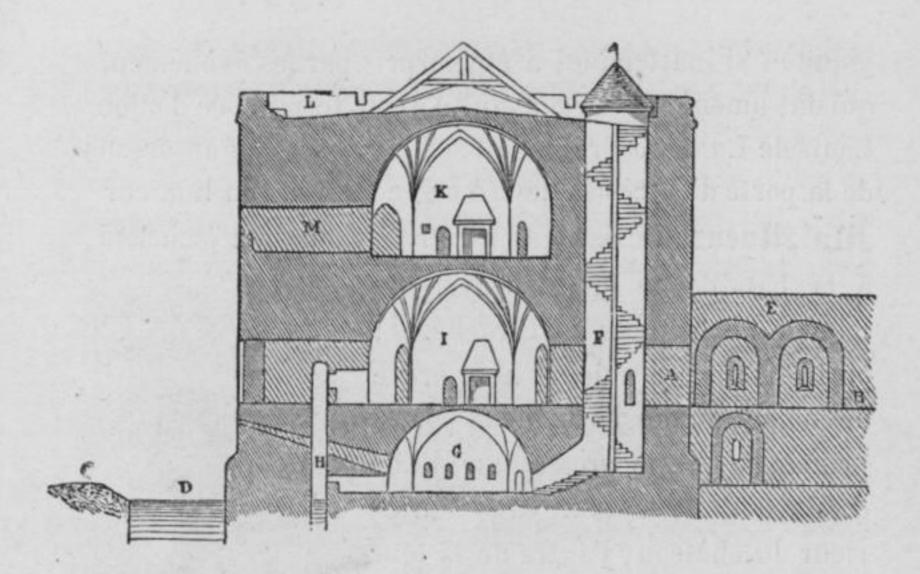
Le duc d'Orléans, frère de Charles VII, pendant la période de son occupation 1400 à 1408, avait bâti du côté de l'étang, un corps de logis isolé pour l'habitation des seigneurs du château. Le connétable relia ce corps de logis au fort, tout en conservant dans l'enceinte le barrage des eaux de la Sommette qui y faisaient tourner un moulin et inondaient à volonté les fossés du château. Il fortifia l'angle Est du fort par une grosse tour qu'on appelle la tour du Connétable, du nom de son auteur.

Cette masse énorme, remarquable par son diamètre (33 mètres) et par l'épaisseur de ses murs (11 mètres)



Vue cavalière du Château de Ham:

était bien assise dans la position la plus utile pour la défense de la forteresse, car elle commandait l'accès du fort du côté de l'esplanade et de la langue de terre par où l'on peut approcher le plus près du château de Ham. Ce monument fut construit en 1470, au moment où le connétable était au comble de la faveur de son souverain.



La coupe ci-dessus de la grosse tour de Ham donne une idée des principales dispositions de ce monument.

Dans le bas, le souterrain, immense salle ronde fort humide, puisque le sol n'est élevé que de 0<sup>m</sup>15 au-dessus du niveau de l'eau, prison fort obscure, et qui n'est éclairée que par une meurtrière.

Au rez-de-chaussée, la salle des gardes (hexagone) avec cheminée, puits et deux entrées protégées par des double portes et des herses.

Au premier étage, la salle du conseil avec cheminées et une grande fenêtre prise dans l'intérieur des murs. On communique du souterrain à la plate-forme par un très-bel escalier de 129 marches.

Ce donjon qu'il regardait comme son œuvre capitale et le réduit d'où il pourrait braver au besoin l'autorité royale, a-t-il été achevé? Bien des remarques nous portent à croire que le connétable, dont la fin a été si tragique et si inattendue, a été surpris par les évènements qui ont amené sa mort, avant d'avoir terminé ce donjon. Louis de Luxembourg, a fait sculpter en relief au dessus de la porte d'entrée sa devise ou ce mot de son humeur: Mo Myeux. Devise qu'on retrouve sur son étendard,

à la bataille de Montlehéry, surmontée de houppes ou cordelières; on la lit encore aujourd'hui, ornée de même, au dessus des deux portes principales de la grosse tour, l'une conduisant de la tour dans l'intérieur du château, l'autre de la tour sur l'étang qui baignait le pied du château.

On sait que le connétable promettait à Louis XI d'être pour lui envers et contre tous, pendant qu'il écrivait au même moment au duc de



Bourgogne qu'il trouverait bien moyen de saisir le roi et de l'envoyer sinir sa vie quelque part. La sortune qu'il croyait pouvoir braver du haut de sa sormidable tour le trahit et le duc de Bourgogne chez lequel il s'était retiré, le livra entre les mains du roi Louis XI. Louis de Luxembourg, jugé par le parlement de Paris, cût la tête tranchée, en place de Grève, le 19 décembre 1475, à l'âge de 57 ans. Il sut enterré dans l'église des Cordeliers de Paris.

Ce seigneur qui joua un si grand rôle dans les affaires du royaume de France, au vo siècle, avait les vices et les qualités de son temps plutôt que les siens; habile parfois jusqu'à la perfidie, inexorable dans ses vengeances, ni plus cruel, ni plus ambiticux que la plupart de ses contemporains, il leur fut supérieur par son courage et par ses moyens. Pontoise, Dieppe, Caen, Montlehéry, etc., attesteraient au besoin sa valeur et ses brillantes qualités de général d'armée.

Après la mort de Louis de Luxembourg, tous ses biens furent confisqués par le roi (1), qui fit donation de la seigneurie de Ham (2), en février 1476, à Pierre de Rohan, seigneur de Gié, duc de Nemours, comte de Guise et de Soissons, maréchal de France depuis 1475.

Ce ne fut, qu'en 1487, que Marie et Françoise, filles de Pierre de Luxembourg et de Marguerite de Savoie, petites filles et héritières de Louis de Luxembourg et de Jeanne de Bar, rentrèrent dans la possession du château de Ham. La déclaration datée d'Amiens fût homologuée par le Parlement, le 10 février 1488, malgré les oppositions de ceux qui jouissaient de ces biens.

Marie de Luxembourg, eût dans sa part d'héritage le comté de Ham; elle avait épousé Jacques de Savoie, comte de Romont, son oncle maternel, celui-là même qui monta le premier à l'assaut des murs de Morat, ce qui ne l'empècha pas de venir finir ses jours à Ham, en 1486. Sa veuve le fit enterrer près du grand autel, dans l'église de Notre-Dame de Ham où l'on voyait encore son tombeau en 1634. Suivant Dubuisson, Voyage en France, c'était

<sup>(1)</sup> Arch. de l'Empire. Sect. jud. ord. P. j. 61

<sup>(2)</sup> Registre du Parlement, 6° 51.

un monument de pierre blanche, élevé de quatre pieds, sur lequel on voyait le comte de Romont, vêtu d'une très longue robe avec le collier de la toison d'or au col, priant à genoux, les mains jointes vis-à-vis un oratoire. On lisait dessous l'inscription suivante:

« cy gist très haut et très puissant prince, m° Jac» ques de savoye, comte de romont, s' du pays de vaux,
» qui avoit espousé made marie de luxembourg, comtesse
» de s'.-pol, de ce lieu, ledit s. trespassa en s. chau de
» cette ville le 30 j' de janv. l'an 1486.» — « Son écu
portait une croix bordée aux environs, la bordure chargée de huit besans. »

Marie de Luxembourg se remaria en secondes noces, par contrat passé à Ham, le 8 septembre 1487, avec François de Bourbon, alors fort jeune, ce prince mourut après avoir combattu à Fornoue, le 3 octobre 1495. Philippe de Commines, dit que ce fut dommage, car il était beau personnage, jeune et sage. Marie rendit foy et hommage au roy le 27 juillet 1498. Plus tard elle fit le partage de ses biens à Lafère, le 1er février 1518.

Marie de Luxembourg habitait souvent le château de Ham; elle y mit au monde:

1º Le 6 octobre 1491 (1), François de Bourbon, fait chevalier par Bayard, après la fameuse journée de Marignan, prisonnier à Pavie, en 1525; — pair de France, en 1527; décédé à Cotignan, près Reims, en 1545.

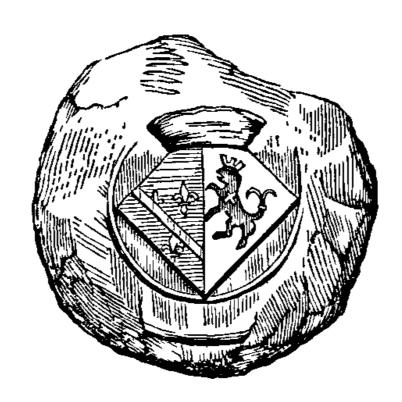
2º Louis de Bourbon, né à Ham le 2 janvier 1493, évêque de Laon, 1510, — cardinal, 1518, — arche-

<sup>(1)</sup> Anselme, t 1, p. 326.

vêque de Reims, 1539; décédé à Paris le 11 mars 1556.

3° Antoinette de Bourbon, née à Ham le 25 décembre 1494, mariée à Claude de Lorraine, duc de Guise, grand veneur, gouverneur de Champagne, de Brie et de Bourgogne. Elle mourut le 20 janvier 1583.

Marie, veuve pendant 50 ans, acquit le glorieux surnom de mère des pauvres; ce fut elle qui fonda la belle verrerie de St.-Gobain. Elle mourut trop tôt, quoi que dans un âge avancé, le 1er avril 1546. François de Bourbon et Jeanne de Luxembourg ont été enterrés dans l'église St.-Georges de Vendôme, contre le mur de gauche, où ils sont représentés agenouillés devant un prie-Dieu.



Voici le sceau du baillage de Ham dont on se servait du temps de cette dame (1); il porte les armes de Marie de Luxembourg et de son mari, François de Bourbon.

Partie Luxembourg : D'argent au lion de gueules, à la double queue nouée et passée en sautoir, armé, lampassé

<sup>(1)</sup> Arch. imp. nº 4653. L. 1600.

et couronné d'or; le lion brisé en l'épaule d'une croix alaisée de même.

Partie Bourbon: D'azur à trois fleurs de lys d'or, à la cottice ou bande de gueules.

Après la mort de Marie, la seigneurie de Ham passa dans la maison de Bourbon-Vendôme.

Antoine de Bourbon, fils de François de Bourbon et de Françoise d'Alençon, né à Lafère, en 1518, recueillit à la mort de Marie de Luxembourg, la seigneurie de Ham, en 1546. Il porta le titre de duc de Vendôme, puis celui de roi de Navarre, en 1555. Déclaré lieutenant-général du royaume après la mort de François II, pendant la minorité du roi Charles IX; il épousa, en 1548, Jeanne d'Albret. Blessé au siége de Rouen d'un coup de mousquet, à l'épaule gauche, il mourut à Andelys, le 17 novembre 1562.

Henri IV, fils de Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, réunit la seigneurie de Ham à la couronne de France, lorsqu'il devint roi.

# Châtelains et gouverneurs du château de Ham.

A cette liste des seigneurs de Ham nous ajouterons celle des châtelains et gouverneurs du château de Ham. Nous commencerons par le premier châtelain qu'on rencontre, en 986, en notant au fur et à mesure ceux que nous avons rencontrés avec l'indication des sources. C'est dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, qu'il convient principalement de consigner ces documents.

Evrard, fils d'Herluin, comte de Ponthieu (1).

Symon, châtelain, 986 (2).

Roger, châtelain, 1145 (3).

Wautier, châtelain, 1202 (4).

Le sire de Bouziers qui, arrivant du Hainaut, défendit en 1373 le château de Ham contre les anglais (5).

Bernard d'Albret, capitaine de Gascogne, 1411 (6).

Clugnet de Brabant et Menessier Queret, gouverneurs de Ham, en 1431 (7).

Antoine de la Bannière, 1440 (8).

- (1) Mém. du Verm., par Colliette, t. 1, p. 444.
- (2) Charte d'Albert-le-Pieux. Cartulaire de St.-Prix.
- (3) Charte des archives de Ste.-Corneille de Compiègne.
- (4) Chartes copiées par Dom Grenier, 16e paquet, nº 2.
- (5) Hist. du dioc. de Laon, par D. Lelong, p. 336.
- (6) Enguerrand de Monstrelet, liv. 1er, p. 128
- (7) Chronique de Charles VI, tome IV, p. 473.
- (8) De Cagny, arrond'. de Péronne, p. 375.

Michel de Y, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur avant 1450, époque de sa mort (1).

Amé de Sarrebruche, comte de Roucy et de Braisne, qui défendit vaillamment la place de Ham et força les anglais de lever le siége. — Le roi François I<sup>er</sup> lui donna le gouvernement de l'Isle de France pour récompense.

Robert de Sepois, 1556-1557 (2).

Pierre de Chapuis, gouverneur de Ham, 1557 (3).

Michel de Y, gouverneur de Ham, suivant les épitaphes de l'église St.-André de St.-Quentin, citées par De la Fons, t. 11, p. 140.

De Guion, gouverneur de Ham en 1588 suivant *La Ligue à Amiens*, par M. A. Dubois, p. 38.

Loys de Moy, de Gomeron, 1590-94 (4). Ce gouverneur fut pendu en juin 1595, en vue du château de Ham par le général espagnol, comte de Fuentes, à un arbre qui depuis a été nommé *l'arbre Gomeron*.

Louis II de Crévant, vicomte de Brigueil, seigneur d'Azay, Argy, Ozillac, qui devînt marquis d'Humières, par son mariage avec Jacqueline d'Humières, le 18 février 1595; il fut tué le 20 juin 1595, lors de la prise de la ville de Ham sur les espagnols, par une balle tirée du clocher St.-Martin.

Anthoine de la Viefville, seigneur d'Orvillers, beaufrère de Loys de Gomeron, 1595 (5).

- (1) Titres de la famille de Y.
- (2) Commentaires de Bussy-Rabutin.
- (3) Arch. de l'Hôtel-de-Ville de St.-Quentin, hasse 152. Lettres.
- (4) Arch. de l'Hôtel-de-Ville de St.-Quentin, liasse 152. Lettres.
- (5) Contrat de mariage de Charlotte de Moy, 16 avril 1594.

Saisseval (de), seigneur de Baillemont, qui repoussa si énergiquement l'attaque du comte de Fuentès (1).

Beslin (de), nommé par Henry IV, le 29 novembre 1595 (2).

Claude Vuynau, capitaine, 1624 (3).

Claude de Préault, capitaine, en 1626 (4).

Alexandre Dubuisson, capitaine, 1626, démissionnaire, 1651. — De Bertemont, lieutenant, 1629.

De Bugny, commandant intérimaire, 1651 (5).

Charles de Monchy, maréchal d'Hocquincourt, 1652.

— Alexandre-Louis de Cauvillé, écuyer, seigneur de Rollancourt, lieutenant du gouverneur, 1652. — François Hébert, seigneur de Segrez, capitaine au régiment de Rambures, lieutenant du gouverneur (6). — Charles Herbert, lieutenant du gouverneur, 1657.

Charles de Morelle, écuyer, seigneur de Putanges, capitaine au régiment des gardes du roi, gouverneur, 1656.

Charles de Moy, marquis de Riberpré, maréchal de camp, licutenant d'un régiment d'infanterie, gouverneur de Ham de 1658 à 1680. — Lieutenants: Ch. de la Rigaudière, 1661. — J.-B. d'Esclaus, 1670-75. — François Lebreton, 1667.

De la Motte Vateville, lieutenant-général des armées

<sup>(1)</sup> Hist. de Thou, hv. cxii, t. viii, p. 584.

<sup>(2)</sup> Inv. des chartes de la maison de Luxembourg, p. III. Bib. de l'Ars.

<sup>(3)</sup> Délibérations du Conseil municipal de Ham.

<sup>(4)</sup> Délibérations du Conseil municipal de Ham.

<sup>(5)</sup> Ibid.

<sup>(6)</sup> Inv. des chartes de la maison de Luxembourg, p. 111. Bibl. de l'Arsenal.

du roi, gouverneur de la ville et du château de Ham en 1694 (1). — De Devise, licutenant. — De St.-Lazare, major.

De Sérignan, gouverneur, 1697. — Charles-Michel D'Hervilly, seigneur de Canizy, de Devise, capitaine dans le régiment de Bretagne, lieutenant, 1681, 1695, 1720.

Louis-Antoine de Grammont, comte de Lesparc, brigadier des armées du roy, nommé gouverneur, 1715 (2).

De Walle, gouverneur, 1736 (3).

De Pontchartrain, gouverneur, 1760 (4). — D'Hervilly, lieutenant, 1760. — Louis-Marie-Antoine de Champagne, chevalier, seigneur d'Avricourt, lieutenant, 1779.

Le chevalier de la Billarderie, décédé gouverneur du château de Ham en 4783, est remplacé le 6 février de la même année par M. de Pujol, maréchal de camp des armées du roi (5). — Charles de Bazignan, chevalier, lieutenant, 4783.

Thiffon de la Bastille, ancien major de la place de Ham (6), 1789.

Thuring, enfant de troupe, devenu depuis général, le 2 messidor an II.

Pioger, ancien suisse de la cathédrale de Sens, commandant d'armes, en l'an II.

- (1) L'état de la France, 1694, t. 2, p. 560.
- (2) Délibérations du Conseil municipal de Ham.
- (3) Plan des places fortes de Picardie, par Leman de Jaisse.
- (4) Almanach de Picardie de 1760.
- (5) Délib du Cons. mun. de Ham dn 11 avril 1783.
- (6) Archives du château de Ham.

Montigny, Louis-Joseph, décédé à Ham, commandant d'armes de la ville et du château, le 16 frimaire, an V.

Fontenelle, capitaine, commandant, le 25 frimaire, an V.

Montcharmont, do.

Lespinasse, chef de bataillon, 20 ventose, an VI.

Collet, capitaine des vétérans, commandant par intérim.

Desbordes, capitaine-commandant, le 15 thermidor, an VII.

Baudry, capitaine-commandant, le 14 germinal, an VIII.

Fontes, chef de bataillon, commandant d'armes.

Vincent, chef de bataillon, commandant.

Niélon, chef de bataillon, commandant, l'an XII.

Pressecq, chef de bataillon, d'août 1807 au 20 avril 1809.

Coste, colonel, commandant, du 20 avril au 13 juillet 1809.

Dillénius, chef de bataillon, du 13 juillet 1809 au 8 juillet 1812.

Hallouin, François-Hilaire, commandant, du 8 juillet 1812 au 11 mai 1814.

Magen, chef de bataillon, du 25 mars au 4 juillet 1814. Balson, chef de bataillon, commandant, du 15 juin 1815 au 13 avril 1816 (1).

(1) Lors de l'invasion de 1815, le commandant Balson obtint, par sa fermeté, du général prussien de Thyelman la capitulation la plus honorable. Voici ce document:

Propositions adressées le 26 juin, par le commandant d'armes du château de Ham, au

De Lioux, chef de bataillon, commandant, du 13 avril 1816 au 13 octobre 1830.

Dupire, licutenant-colonel, commandant, du 13 octobre 1830 au 15 mars 1837. — Delasalle, lieutenant.

baron de Thyelman, lieutenant-général commandant en chef le 3<sup>me</sup> corps de l'armée prussienne.

- 1º Un nombre égal de troupe prussienne à celui de la garnison française sera admis au château pour y tenir garnison, de concert avec ladite troupe française. ACCORDE.
- 2º Le château sera gardé par les troupes des deux nations, prussiennes et françaises, et conservé pour le gouvernement futur de la France. ACCORDÉ.
- 3º La partie des troupes françaises, qui devra quitter le château faute de logement, pour faire place à la troupe prussienne, logera en ville et sera traitée à l'amiable par les troupes prussiennes, comme celle qui resterait au château. ACCORDÉ.
- 4º La troupe prussienne n'entrera au château que dans la journée de demain 28, pour donner le temps de lui préparer un logement. A cet effet, le commandant de la troupe se concertera avec le commandant de la place. ACCORDÉ.
- 5° Tout le matériel de l'artillerie qui se trouve en ce moment au château ne pourra être déplacé ou enlevé que d'apres les ordres du gouvernement futur de France; il en sera de même à l'égard des archives de la place et des papiers et documents du génie. —

Sera décidé par le feld-maréchal prince Blucker, commandant en chef de l'armée prussienne.

- 6º Tous les bagages, meubles et effets des officiers, soldats et employes militaires de ce château resteront intacts. ACCORDÉ.
- 7º Le secrétaire archiviste de la place et les divers employés de l'artillerie et du génie conserveront leurs emplois. ACCORDÉ.
- 8º L'officier français commandant la troupe française, comme l'officier prussien commandant la sienne, seront tous deux sous les ordres du commandant du château.

   ACCORDÉ.

Fait au château de Ham, le 27 juin 1815, à cinq heures et demie du matin.

Signé: Baron de THYELMAN. Lieutenant général, commandant en chef le 3<sup>mo</sup> corps de l'armée prussienne. Signé: BALSON, Chef de bataillon, commandant d'armes et commandant supérieur de la place et du château de Ham.

Si l'on considère que la garnison du château de Ham ne se composait, au 26 juin 1815, que de 12 artilleurs, 9 gardes nationaux et 87 vétérans, en tout 108 hommes y compris les officiers; que l'entrée des fossés était pratiquable sur plusieurs points, le matériel de défense insuffisant, on regardera comme très honorable la capitulation du commandant Bal-

Louis de Reboul, capitaine, commandant, du 9 avril 1837 au 12 janvier 1840.

Détrimont, capitaine, commandant, du 3 mars 1840 au 11 novembre 1847.

Besse, capitaine, commandant, du 22 novembre 1847 au 29 janvier 1850.

Baudot, capitaine, commandant, du 17 mars 1850 au 3 novembre 1853.

Marty, capitaine, commandant, du 22 novembre 1853 au 25 mai 1859.

Carrère, capitaine, commandant, depuis le 25 août 1859.

son, qui, avec d'aussi faibles ressources, a conservé à la France cette place de guerre, avec son matériel, et a retardé pendant 48 heures la marche du 3<sup>me</sup> corps de l'armée prussienne, forte de plus de 50,000 hommes et de 50 bouches à feu.

